

Mairie de Valsonne

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2014

Par convocation en date du 17 mai 2014, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le 23 mai 2014 à 20h30.

Etaient Présents : M. Patrick BOURRASSAUT, M. Jean-Yves ROSSET, Mme Michèle COLLIN, M. Marc TAMAIN, M. Georges DUMAS, Mme Sophie BIACABE, Mme Aurélie COUPET, Mme Marie-Françoise DUCERT, M. Denis DUPERRAY, Mme Cécile DUTRAIVE, M. Guy-Pierre PASSINGE, M. Pascal ROUSSILLON, M. Franck TRICAUD, M. Dominique VIAL, M. Louis VIAL.

Ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2014 ;
- ✓ Etat d'avancement du projet de création d'un parc éolien sur la commune de Valsonne par EDF énergies nouvelles ;
- ✓ Réforme des rythmes scolaires ;
- ✓ Acquisition du centre d'exploitation du département du Rhône ;
- ✓ Décisions modificatives relatives au budget primitif 2014 ;
- ✓ Retrait de la délibération du 21 mars 2014 et nouvelle délibération relative à l'échange de terrains entre la commune et les consorts Corgier à la Piaffe ;
- ✓ Création d'emplois saisonniers ;
- ✓ Avenant aux conventions avec le département pour la SATAA (Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome) et la SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épurations) ;
- ✓ Désignation d'une personne relai pour la Mission locale ;
- ✓ Demande d'honorariat ;
- ✓ Questions et informations diverses.

1. Désignation du contrat

Marc Tamain est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte rendu.

3. Etat d'avancement du projet de création d'un parc éolien sur la commune de Valsonne par EDF énergies nouvelles

Monsieur Etienne Bouticourt et Mme Julie Besson de EDF énergies nouvelles nous présentent le projet et la procédure suivie :

- ✓ 5 à 7 éoliennes ;
- ✓ Mas de 100 m + 50 m de pale ;
- ✓ Si 6 éoliennes de 3M, la production d'électricité couvrira 50% de la consommation de la population de la COR ;
- ✓ Investissement de 20 M€ ;
- ✓ Raccordement au réseau EDF à Amplepuis.

Calendrier si phase d'étude satisfaisante :

- ✓ Dépôt de permis de construire fin 2014 ;
- ✓ Instruction du PC ;
- ✓ Construction en 2016 et 2017 par 20 à 35 entreprises locales et emploi de 10 personnes pendant 6 mois ;
Retombées financières ;
- ✓ Taxe foncière pour Valsonne 5016 € sur la base des simulations actuelles ;
- ✓ 140 000 € à la COR négociable pour partie selon le bon vouloir de la COR.

4. Réforme des rythmes scolaires

Michèle Collin et le Maire font un point sur l'avancement du travail sur le temps périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à mettre en place pour la rentrée de 2014. Le projet prévoit 1h les mardi jeudi et vendredi de 15H30 à 16H30. Le conseil d'école se prononcera le 3 juin et le projet sera adressé à l'académie. Des pistes sont en cours pour les animations mais pas de choix encore arrêté.

5. Journée visite au lac des sapins

Une sortie au lac des sapins avec l'école de Ronno est prévue. Coût de 122 € répartie 50/50 entre les deux communes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve ce projet.

6. Acquisition du centre d'exploitation du département du Rhône

Le Maire indique que la Mairie s'est porté acquéreur du centre. La vente devrait avoir lieu le 11 juin 2014 pour un prix de 80 000 €. Le bâtiment fait 293 m² au sol dont 53 m² de bureau, 790 m² de terrain. Mr le Maire indique que la commune avait donné le terrain au département il y a des années pour la construction de ce bâtiment ce qui explique en partie le prix de cession.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve cet achat et donne pouvoir au maire pour signer tous les actes.

7. Décisions modificatives relatives au budget primitif 2014

Marc Tamain présente les DM relatives d'une part à :

- ✓ Financement du bâtiment DDE de 80 000 € plus les frais estimés à 4000 € ;
- ✓ Réduction des dépenses imprévues suite à remarque de la préfecture.

Il est ainsi proposé de

- ✓ Créer un projet Bâtiment DDE pour 84 000 € ;
- ✓ Réduire les dépenses imprévues de fonctionnement de 50 000 € ;
- ✓ Augmenter d'autant le transfert de l'excédent de fonctionnement à l'investissement ;
- ✓ Prélever les 34 000 € sur le projet immobilier route de Lyon.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve ces décisions modificatives.

8. Retrait de la délibération du 21 mars 2014 et nouvelle délibération relative à l'échange de terrains entre la commune et les consorts Corgier à la Piaffe

Le Maire indique que cette délibération doit être retirée sur demande de la sous-préfecture car la commune n'a pas respecté la procédure. Le Maire indique les différentes étapes qui doivent être suivies et indique que la première est le déclassement du chemin et le lancement de l'enquête publique.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve ce déclassement et le lancement de l'enquête publique.

9. Création d'emplois saisonniers

Le Maire et Jean Yves Rosset proposent de créer un emploi saisonnier pour la période des vacances : 23 juin au 29 août 2014. Il sera occupé successivement par trois jeunes.

Il est précisé que la commune a reçu de nombreuses demandes. La priorité a été donnée aux jeunes habitants dans la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la création de cet emploi saisonnier pour la période du 23 juin au 29 août 2014.

10. Avenant aux conventions avec le département pour la SATAA (Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome) et la SATESE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épurations)

Le Maire indique que les conventions doivent être prolongées d'une année car arrivées à terme tout en sachant que la compétence assainissement sera transférée à la COR courant juillet.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve ces avenants et donne pouvoir au Maire pour signer les différents avenants.

11. Désignation d'une personne relai pour la Mission locale

Le Maire expose que la mission locale aide les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté. Monsieur le Maire propose que Michèle Collin soit ce relai.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la désignation de Michèle Collin.

12. Demande d'honorariat

Le Maire indique qu'il souhaite pour Lucien Danve faire une demande d'honorariat en raison de ces longues années passées au service de la Mairie depuis 1989, à la fois en tant que conseiller, puis adjoint puis comme maire.

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve cette demande.

13. Questions et informations diverses.

Le Maire informe :

- ✓ que le 14 juin le tour cycliste du Beaujolais passera à Valsonne.
- ✓ Qu'à compter du 1er septembre l'Etat arrête d'instruire les permis de construire
- ✓ Installation d'une déchèterie mobile le 7 juin 2014 sur le parking entrée stade de foot du village.

Jean Yves Rosset fait le point sur les travaux sur les chemins financés par la COR comme cela était le cas par la CCPT:

- ✓ VC 14 la Raie pour 18782 €
- ✓ VC6 Langenève : 19134 €

Soit au total 37 916 €.

Monsieur Georges Dumas fait le point sur les travaux de peinture de l'église et indique qu'une réunion sera organisée sur les commerces.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.

Fait à Valsonne, le 30 mai 2014

Le secrétaire de séance

Le Maire

Marc TAMAIN

Patrick BOURRASSAUT